

POLITIQUE D'ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

LA COUR DES COMPTES CONFIRME LES CRAINTES ET OBJECTIONS DES ONG.

La Cour des Comptes a rédigé un Rapport en référé adressé au Premier ministre concernant la politique d'accueil des Mineurs Non Accompagnés. Ce rapport, daté d'octobre et décembre, fait un bilan extrêmement critique de l'action de l'Etat et des différences de traitement par les départements.

Il reconnaît que l'égalité des droits n'est pas garantie. Il reconnaît que la Protection de l'Enfance n'est pas assurée contrairement aux principes juridiques et moraux de notre pays.

Tout cela, les ONG regroupées au sein des Etats Généraux des Migrations, qui agissent au quotidien auprès des MNA pour les soutenir, le disent et le redisent depuis 4 ans !

Nous regrettons que le rapport de la Cour des Comptes n'aborde pas certains points importants comme :

- Les raisons géopolitiques et les inégalités qui poussent les MNA sur les routes de l'exil
- Les attitudes inacceptables de certains Départements (et Présidents de Conseils départementaux qui en portent la responsabilité), lesquels tordent les critères de reconnaissance de la minorité pour éviter d'avoir à accueillir des jeunes.... Et les remettent ainsi à la rue, (y compris les jeunes filles de moins de 15 ans...), les exposant à toutes les formes de violence
- Les attitudes parfois inappropriées de certains juges des enfants couvrant les exactions et inexacitudes de certains départements

Mais, au delà de ces manques, **le Rapport de la Cour des Comptes vient crédibiliser les propos, les luttes et les revendications des ONG depuis 4 ans.**

Les Etats Généraux des Migrations dénoncent l'hypocrisie de la réponse du Premier Ministre qui veut rassurer la Cour des Comptes en ne proposant que des expertises et études de faisabilité complémentaires ! Pendant ce temps là, les jeunes sont dans la rue, dorment dehors. Ce dont la France a besoin, c'est de générosité, d'accueil, de structures d'hébergement, de restauration et d'éducation. Pas de discours et d'études supplémentaires ne visant qu'à retarder la mise en œuvre de la solidarité.

Si la violence de l'Etat et des Départements (qui nient les Droits de l'Enfant), génère, un jour ou l'autre, ici ou là, une violence réactive, il ne faudra jamais oublier que cette dernière n'est que la rançon des abandons de notre République.

Les Etats Généraux des Migrations soutiennent avec force toutes les initiatives oeuvrant à une meilleure reconnaissance des Mineurs Non Accompagnés et notamment l'initiative profondément humaniste du gérant de la Huche à pain, une boulangerie de Besançon (Doubs) employant huit personnes, qui engage une grève de la faim pour que son apprenti, jeune migrant, puisse finir sa formation et travailler en France.

Les migrations ne sont pas un problème, elles sont une chance pour la société française qui s'est toujours construite par apports migratoires.

Les EGM rappellent que « quand on accueille bien, cela se passe bien »

CONTACT MEDIA : Marc PASCAL 06 08 83 52 69

Le Rapport complet de la Cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-12/20201217-refere-S2020-1510-prise-charge-jeunes-mineurs-non-accompagnes-MNA.pdf>

La réponse du Premier Ministre: <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-12/20201217-refere-S2020-1510-prise-charge-jeunes-mineurs-non-accompagnes-MNA-rep-PM.pdf>

Une synthèse du Rapport rédigée par la Banque des Territoires : https://www.banquedesterritoires.fr/mineurs-non-accompagnes-la-cour-des-comptes-sinquiete-de-lheterogeneite-entre-departements?pk_campaign=newsletter_quotidienne&pk_kwd=2021-01-05&pk_source=Actualités_Localtis&pk_medium=newsletter_quotidienne